Déclaration sur les minéraux de conflit, Mommer Metall- und Kunststofftechnik GmbH

L'augmentation des exigences réglementaires et des attentes en matière de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) met en lumière la conformité des minéraux de conflit. En tant qu'entreprise manufacturière du secteur métallurgique, la conformité n'est plus seulement une obligation légale : elle est un élément essentiel d'un approvisionnement éthique et de chaînes d'approvisionnement transparentes.

Les minéraux de conflit – étain, tungstène, tantale et or (3TG) – sont des matières premières essentielles à la fabrication d'innombrables produits modernes. Cependant, leur extraction a souvent lieu dans des zones de conflit et à haut risque, où le commerce de ces minéraux peut financer des groupes armés et contribuer à de graves violations des droits humains. À l'échelle mondiale, par exemple dans le cadre des initiatives d'approvisionnement responsable et du règlement de l'UE sur les minéraux de conflit, le champ d'application est élargi pour inclure les 3TG provenant de toutes les zones de conflit et à haut risque (CAHRA), et pas seulement de la République démocratique du Congo et des pays voisins.

Gestion des minéraux de conflit chez Mommer Metall- und Kunststofftechnik GmbH

Nous nous engageons, dans notre sphère d'influence, à :

- exercer notre diligence raisonnable afin d'identifier les risques associés aux minéraux de conflit ;
- exclure les minéraux de conflit de nos produits et de notre chaîne d'approvisionnement, dans la mesure du possible ;
- ne pas nous approvisionner en minéraux de conflit potentiels en République démocratique du Congo et dans les pays voisins.

Les exigences légales de l'UE et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis relatives aux minéraux de conflit s'appliquent.

Approche d'exclusion des minéraux de conflit

Mommer Metall- und Kunststofftechnik GmbH a mis en place un processus d'approvisionnement en minéraux non liés aux conflits. Nous interrogeons régulièrement nos fournisseurs sur leur gestion des minéraux de conflit et documentons les réponses correspondantes.

Exigences relatives à l'identification de l'origine des minéraux potentiellement conflictuels :

Tout fournisseur nous fournissant des matériaux conflictuels doit :

- fournir les informations obligatoires sur l'utilisation ou l'approvisionnement en minéraux conflictuels ;
- s'engager à fournir des confirmations ou des certificats attestant que les minéraux potentiellement conflictuels ne proviennent pas de la République démocratique du Congo ni des pays voisins.

Déclaration de politique de Mommer Metall- und Kunststofftechnik GmbH relative aux minéraux conflictuels

8 septembre 2025

Les décisions d'approvisionnement ne peuvent être prises qu'après un examen de la chaîne d'approvisionnement. Le respect de la Procédure relative aux minéraux conflictuels est obligatoire pour nous et nos fournisseurs.

Détection et traitement des infractions

Tous les employés doivent signaler à la direction toute infraction ou circonstance suspecte pouvant indiquer une possible violation de la loi ou de la Procédure relative aux minéraux conflictuels. Nous encourageons les fournisseurs ou les tiers qui ont des inquiétudes à ce sujet à contacter également notre direction.

Si nous identifions un risque lié aux minéraux conflictuels dans notre chaîne d'approvisionnement, nous prendrons immédiatement les mesures appropriées.

Holger Wirtz

Directeur général